

DEVIENS ÉLÈVE- ATHLÈTE

SPORT-ÉTUDES

ATHLÉTISME - BASEBALL
BASKETBALL - CURLING
NATATION ARTISTIQUE
PATINAGE DE VITESSE - SOCCER
VOLLEYBALL (PROJET PILOTE)

CONCENTRATION

GOLF - GYMNASTIQUE
HOCKEY - NATATION
PATINAGE ARTISTIQUE
SPORT ÉQUESTRE - TENNIS



ESRDL

École secondaire de Rivière-du-Loup
320, rue St-pierre G5R 3V3
ouelletme@csskamloup.gouv.qc.ca
418 862-8203, poste 2628
esrdl.csskamloup.gouv.qc.ca

DÉPASSEMENT
RESPECT



RÉUSSITE
EXCELLENCE



Les programmes Sport-études de l'École secondaire de Rivière-du-Loup reconnus par le ministère de l'Éducation permettent à des élèves-athlètes, ayant un talent dans un sport donné, de pouvoir concilier leurs études et leur sport. Le bien-être de l'élève-athlète doit primer.

Différentes installations sportives permettent aux athlètes de pratiquer leur discipline et de s'entraîner : trois gymnases, quatre salles de conditionnement physique, cinq terrains de soccer, dont un synthétique, un terrain de football, une palestre, un mur d'escalade, six terrains de tennis, une piste et pelouse pour l'athlétisme et un stade intérieur.

HORAIRE

8 h 05 – 8 h 30 à 11 h : **ENTRAÎNEMENTS SPÉCIFIQUES ET THÉORIQUES, PRÉPARATION PHYSIQUE, SERVICES PÉRIPHÉRIQUES, ETC.**

11 h à 12 h 15 : **COURS ACADÉMIQUES**

12 h 15 à 13 h 15 : **DÎNER**

13 h 15 à 14 h 30 : **COURS ACADÉMIQUES**

14 h 45 à 16 h : **COURS ACADÉMIQUES**

UN PROGRAMME QUI VISE

L'EXCELLENCE SPORTIVE ET ACADÉMIQUE

- Ce programme est offert en collaboration avec le ministère de l'Éducation à des élèves engagés dans la pratique sportive de haut niveau.
- Pour être dans le parcours, l'élève-athlète doit être en réussite académique (aucun échec).
- Les élèves doivent participer et réussir les essais de sélection.
- Trois bulletins sport sont transmis à l'école et aux parents de l'élève-athlète.
- L'entraîneur responsable a les compétences adéquates pour conserver un niveau d'élite de l'élève.
- L'élève-athlète bénéficie de 15 heures d'encadrement sportif par semaine avec ses entraîneurs.

UN PROGRAMME QUI VISE

LA RÉUSSITE SCOLAIRE

- La réussite scolaire est une priorité pour la poursuite des objectifs sportifs.
- Un comportement exemplaire doit être, en tout temps, présent chez l'élève-athlète. Aucune problématique n'est acceptée.
- Un service de reprise pédagogique, supervisé par des enseignants, est offert aux élèves afin de récupérer les contenus des matières qu'ils manquent lors d'absences dues à des compétitions.

UN PROGRAMME QUI VISE

L'ENCADREMENT ET LE DÉVELOPPEMENT MAXIMAL

- Un soutien pédagogique et de récupération pour tous les élèves qui éprouvent des difficultés passagères.
- Tous les élèves-athlètes cheminent dans un groupe fermé.
- Chaque élève a un tuteur académique et sportif pour favoriser l'encadrement et le suivi.
- Des services de nutritionniste, d'orientation, de psychologie, de physiothérapie, de conférencier, de supervision et de pension sont aussi offerts à l'élève.
- Un préparateur physique encadre les élèves toutes les semaines pour leur permettre un entraînement individualisé et spécialisé.
- L'élève reconnu par sa fédération sportive (espoir, relève ou élite) peut recevoir jusqu'à 225 \$ par mois pour l'hébergement ou 100 \$ par mois pour l'aide aux déplacements.

